

---

## La Maurienne, une vallée industrialo-touristique en déclin

Située au Sud-Est du département de la Savoie en Rhône-Alpes, la Maurienne est l'une des plus longues vallées alpines, plus de 120 km. Elle prend naissance aux sources de l'Arc (la rivière qui la parcourt) en amont de Bonneval sur Arc et du col de l'Iseran et se termine au confluent de l'Isère (parcourant la Tarentaise) une vingtaine de kilomètres au nord de Chambéry, préfecture du département de la Savoie. Elle est entourée au Nord par le massif de la Vanoise qui la sépare de la vallée de la Tarentaise, au Sud par le Briançonnais et à l'Est par l'Italie (Piémont). L'ensemble de la Maurienne représente une superficie totale de 197 600 ha.

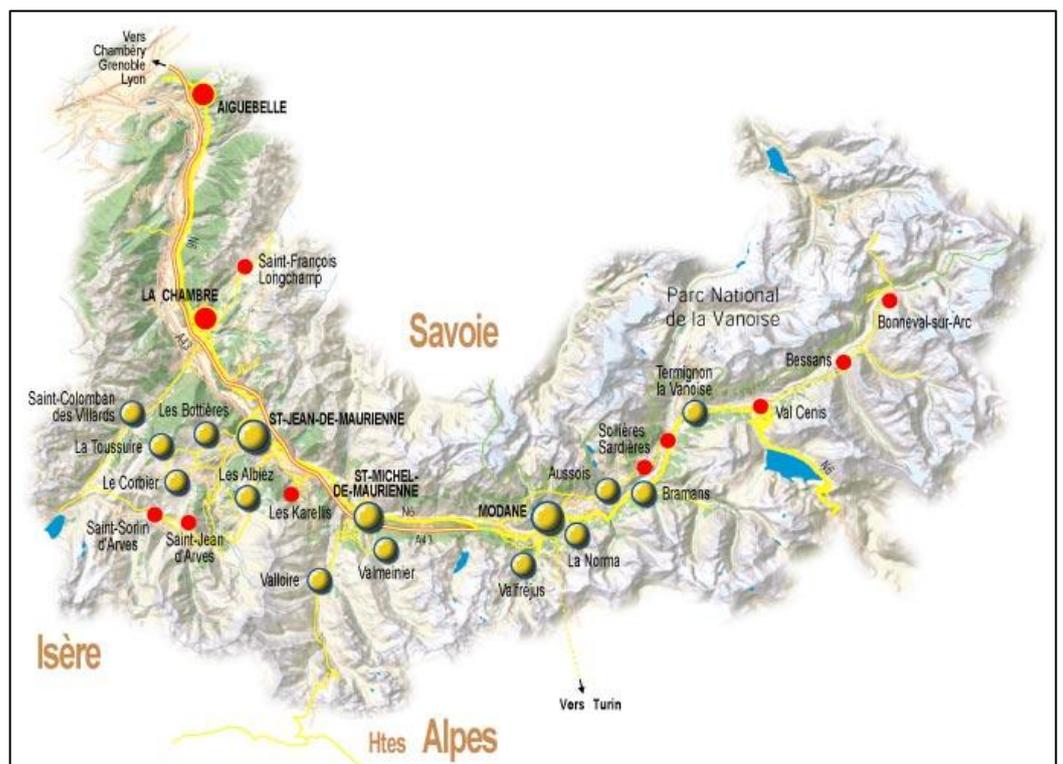


Figure 1 : Carte de la vallée de la Maurienne

Source : [www.guide-maurienne.com](http://www.guide-maurienne.com)

Large vallée ouverte, elle fut historiquement une importante voie de communication au cours des siècles facilitant le passage des bergers - pasteurs, des

pèlerins, des colporteurs ou des militaires. Actuellement, cette vallée reste encore un axe de transition important vers l'Italie avec le percement du tunnel ferroviaire du Mont Cenis – de Modane à Bardonnèche – en 1870, et largement ouverte sur l'Europe avec l'ouverture du tunnel routier du Fréjus en 1980 et à la construction de l'autoroute A43 à la fin des années 1990. De plus, le projet d'une ligne ferroviaire Lyon-Turin à grande vitesse, incluant du ferroutage, place la vallée de la Maurienne sur un axe de communication européen stratégique.

La Maurienne traditionnellement tournée vers le pastoralisme puis l'agriculture a vu sa population se sédentariser assez vite notamment sur les versants propices à la culture et peu exposés aux risques naturels. L'industrialisation du milieu du 20<sup>e</sup> siècle a permis de développer toute une série d'usine (EDF, Péchiney...) qui lui ont donné cet aspect un peu austère rehaussé par ce relief quelque peu abrupt. Plus récemment, la vallée s'est tournée vers le tourisme - été et hiver - et une vingtaine de stations ont vu le jour à partir des années 60.

Constituée de 62 communes réparties entre 300 et 1800 mètres d'altitude, dont 24 sont également stations de sport d'hiver, la Maurienne compte 46 363 habitants<sup>2</sup>. Cela représente 10,9% de la population savoyarde sur 30% du territoire.

En ce qui concerne l'évolution démographique du territoire, on constate depuis quelques années une légère croissance démographique (+0.8% entre 1999 et 2006), principalement sur le bas de la vallée. D'ici 2020, la Maurienne devrait continuer à enregistrer une augmentation de sa population (+ 7300 habitants entre 2006 et 2020).

La vallée de la Maurienne est riche d'une économie diversifiée. En effet, elle tire cette richesse de deux principaux secteurs :

- l'industrie, majoritairement présente dans le bas de la vallée
- le tourisme d'été et d'hiver avec les stations de ski.

Ces deux secteurs sont reconnus comme structurant le territoire, de par le nombre d'emplois qu'ils génèrent mais aussi de par leurs enjeux en termes d'aménagement du territoire, à la fois historiques et récents.

L'agriculture en déclin depuis le début du 20<sup>ème</sup> siècle a cependant su se diversifier et conserver un dynamisme supérieur à celui des vallées et massifs voisins.

La vallée dispose également d'un riche patrimoine historique témoignant de sa tradition d'échanges. En effet, son patrimoine archéologique religieux et fortifié, et l'architecture de l'habitat traditionnel marquent les influences réciproques entre la Savoie et l'Italie.

Outre les enjeux industriels auxquels doit faire face la vallée comme la fermeture de certaines usines, la Maurienne doit également se préoccuper de son

---

<sup>2</sup> Recensement INSEE 2010

activité touristique. Bien que le tourisme d'hiver connaisse une légère augmentation ces dernières années, le tourisme d'été marque un léger fléchissement.<sup>3</sup>

Comme nous pouvons le voir sur le graphique ci-dessous, le tourisme estival en Maurienne subit effectivement un déclin ces dix dernières années. Ceci s'explique notamment par la plus forte attractivité du littoral en période estivale et la diversité des nouvelles destinations (campagnes, proximité et voyages tout compris : destinations soleil).

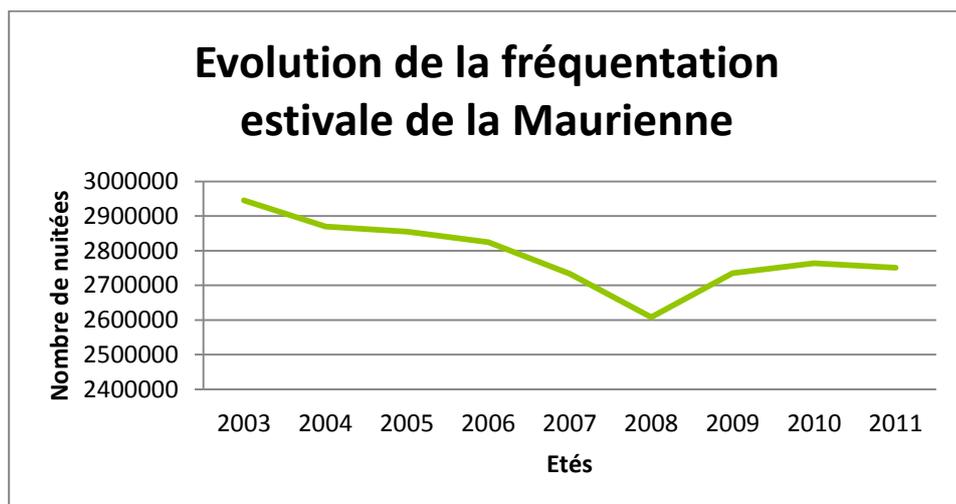


Figure 2 : Évolution de la fréquentation estivale de la Maurienne

Source : BET François Marchand Traitement Observatoire SMBT

Réalisation : Cindy FRESSARD

Axe de passage transalpin stratégique depuis l'antiquité, la Maurienne constitue un territoire homogène et relativement bien structuré. Cependant, l'absence d'image forte pour la vallée est un frein à son développement, notamment touristique.

<sup>3</sup> Bilan 2010-2011 « Observatoire du Tourisme Savoie Mont Blanc »

## II. Aussois, village de montagne

### A. Une situation géographique particulière

La commune d'Aussois est située au cœur du massif de la Vanoise sur un plateau dominant la vallée de la Maurienne en Savoie. Elle fait partie du canton de Modane comptant 7 communes dont 3 stations de sports d'hiver. Aussois est accessible par deux routes départementales et une route communale fermée l'hiver car non déneigée, et se situe à égale distance de Chambéry, préfecture de la Savoie et de Turin en Italie. Charmant village de montagne à 1500 mètres d'altitude, Aussois accueille depuis maintenant plus de 40 ans vacanciers, randonneurs ou skieurs de tous niveaux venus découvrir la montagne en toute saison.



Figure 3 : Localisation d'Aussois en France

Réalisation : Cindy FRESSARD

Aussois est un village traditionnel de montagne, historiquement tourné vers l'agro - pastoralisme. De nombreux vestiges historiques marquent la présence de populations nomades puis sédentarisées sur ce plateau comme des gravures rupestres néolithiques, des objets de l'âge du bronze et du fer.

Au début du 20<sup>e</sup> siècle la pratique de l'alpinisme se développe donnant naissance à quelques guides locaux de haute montagne gravissant les sommets proches comme la Dent Parrachée 3697m. Puis le tourisme d'été s'organise lentement avec la création d'hôtels, de maisons familiales de vacances, de colonies, et les premiers refuges d'altitude.

À partir des années 1960 se développe la pratique de la randonnée à ski puis pédestre donnant naissance à de nombreux sentiers. La création du Parc National de la Vanoise en 1963, premier Parc National français, renforcera cette tendance.

C'est aussi à cette période, fin des années 60, que le tourisme d'hiver prend un nouvel essor, venant compléter le tourisme d'été, jusqu'à le supplanter. Aussois devient alors station et agrandit petit à petit son domaine skiable et son offre touristique en proposant tout un panel d'activités complémentaires : création de l'école de ski et du bureau des guides et accompagnateurs, alpinisme, randonnées, escalade, via ferrata, canyoning, V.T.T, parc accro-branches...

### *B. Un cadre naturel de qualité*

Aussois se distingue des autres villages de Maurienne par la qualité de son environnement, qui tient notamment à la topographie du site ainsi qu'à son patrimoine biologique de grand intérêt. De plus, son exposition privilégiée sur le versant adret de la vallée, lui confère un ensoleillement exceptionnel. Le territoire de la commune, d'une superficie de 4 194 ha, s'étage le long d'une dénivellation de plus de 2500m, le point le plus haut culminant à 3610m et le plus bas à 1130m d'altitude. Le village, quant à lui, est situé sur un plateau cultivé à 1489m d'altitude<sup>4</sup>. Il se caractérise comme un



Figure 4 : La fontaine d'Aussois

Source : google image

site ouvert, souvent balayé de vents d'Ouest et de Sud-Est, au pied du massif de la Vanoise. C'est un village plutôt concentré, aux rues étroites dont l'urbanisation s'est développée autour de l'église et de la fontaine du village. Outre le bâti, le plateau est principalement recouvert de landes, de zones forestières, de prés et d'alpages exploités par les agriculteurs. Comme tout village de montagne, il est soumis aux aléas climatiques et aux saisons.

Aussois appartient également à la zone périphérique du Parc National de la Vanoise, rebaptisée Aire d'adhésion, qui comporte des orientations stratégiques pour la protection de l'environnement et le développement du territoire.

### *C. Un village du Parc National de la Vanoise*

Le massif de la Vanoise, dans les Alpes françaises, est situé en limite de la frontière franco - italienne et est bordé au nord par le massif du Mont Blanc et plus au sud par celui de l'Oisans - Briançonnais. Il est entouré par la vallée de la Tarentaise au nord et celle de la Maurienne au sud. Il comporte plus d'une centaine de sommets de plus de 3 000 m d'altitude - dont le point culminant la Grande Casse, 3 852 m - et de nombreux cols d'altitude moyenne entre 2 300 m et 2 900 m.

Le Parc National de la Vanoise voit le jour en France après que l'État eut décidé de se pencher sur la problématique de la protection du territoire. Il a une

---

<sup>4</sup> Altitude de la Mairie au centre du village

frontière commune de plus de 16 kilomètres avec le parc national italien du "Gran Paradiso" créé lui dans les années 1920.

Imposé par la loi, le parc de la Vanoise ne fera pas forcément l'unanimité dans les populations locales, mais après quelques temps de mise en place, il sera relativement bien accepté.

Il se divise en 2 zones : une zone centrale de protection intégrale : pas de chasse, pas d'équipements lourds (remontées mécaniques...) ni moteurs, pas de cueillette... et une zone périphérique comprenant les communes dans lesquelles le développement est accepté mais soumis à une réglementation.



Figure 5 : Carte du Parc National de la Vanoise

Source : [www.parcsnationaux.fr](http://www.parcsnationaux.fr)

Réalisation : Cindy FRESSARD

Dernièrement, la loi Giran sur les parcs nationaux modifie un peu les choses en redonnant plus de pouvoir aux collectivités locales. La zone centrale devient "le Cœur" du parc et la zone périphérique devient "l'aire d'adhésion" (chaque commune devant voter son adhésion à la nouvelle charte).

Ce territoire protégé sera néanmoins équipé de sentiers et de refuges - y compris en zone centrale - permettant au randonneur de parcourir, de découvrir la